DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD DU BAS-RHIN DU 7 FEVRIER 2017

Madame le Directeur Académique, Mesdames et Messieurs,

Le système éducatif, comme tous les services publics, ne fonctionne que par l'action des personnels qui, en professionnels, exercent leurs métiers au service de la population.

Certains promettent, comme si c'était une bonne nouvelle pour le pays, des suppressions massives de postes de fonctionnaires et pour cela, cherchent à augmenter drastiquement le temps de travail des fonctionnaires. Les documents de ce CTSD et notre connaissance du rôle des personnels de l'Éducation nationale dont certains sont invisibles dans ces bilans, car n'enseignant pas, montrent s'il en était besoin que tous ces emplois sont absolument nécessaires.

Parmi les priorités annoncées par la ministre de l'Education nationale pour la rentrée 2017 beaucoup nous semblent pertinentes et nous considérons qu'il faut les consolider et les poursuivre dans la durée : la priorité au premier degré, la poursuite de la réforme du collège en donnant des marges horaires aux équipes des établissements pour mettre en œuvre des projets pédagogiques, l'attention à la situation des lycées, la réforme de l'évaluation et la mise en place de l'accompagnement professionnel avec la création de postes d'IA-IPR.

Dans le même temps, il faut parvenir à s'adapter aux évolutions démographiques avec des cohortes plus nombreuses qui sont maintenant dans les lycées.

Même si les presque 200 équivalents temps plein d'enseignants supplémentaires prévus pour notre académie à la rentrée 2017 sont une bonne nouvelle qui mérite d'être soulignée, ces créations d'emplois suffisent à peine. Le passif des suppressions de postes sous la mandature précédente se fait en effet toujours sentir et partout ou presque, de l'école au lycée, les salles de classe sont pleines. Partout ou presque, nous y reviendrons lors de l'étude précise des documents.

Ce volontarisme ne suffit pas non plus à permettre de faire baisser le recours à l'emploi contractuel et à pourvoir tous les postes dans toutes les filières professionnelles.

Sgen-CFDT Alsace
1 rue de Provence 68090 Mulhouse cedex – tél : 03 89 31 86 66 – email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77 – email : 67@sgen.cfdt.fr
Sgen-alsace.org

Et surtout, au-delà des priorités ministérielles et de leur déclinaison dans les documents de ce CTSD, pour que les moyens soient cohérents avec les objectifs assignés au système éducatif par la Nation, d'autres axes nous semblent importants :

- Ainsi, la médecine scolaire et la médecine de prévention pour les personnels restent dramatiquement sous dotées.

- Les actions des équipes de circonscription sont mises à mal par le manque de moyens de remplacement des personnels administratifs, remplacements quasi inexistants ce qui remet en question le bon fonctionnement et le suivi administratif régulier des circonscriptions.

- En matière d'inclusion scolaire et d'emploi des AESH, nous espérons que la rentrée 2017 ne connaîtra pas les mêmes ratés qu'en 2016. Le manque de support budgétaire pour des postes d'A.V.S. est incompréhensible et tend à montrer un manque de coordination entre la M.D.P.H. et les services de l'Education Nationale. A ce propos, combien d'enfants ou de jeunes restent encore sans AESH à l'heure actuelle ?

- De même, la reconnaissance de la professionnalité des enseignants qui exercent en MLDS reste très insuffisante.

- La réduction des Emplois de Vie Scolaire est incompréhensible alors même que l'on demande plus de vigilance et de surveillance au niveau des accès des écoles.

- La réduction du maillage territorial des CIO est à tout le moins une erreur dommageable et, dans toute l'académie, le Sgen-CFDT soutient l'action des COP et défend avec eux le service public d'orientation.

- Pour réussir la réforme de l'accompagnement professionnel, il faut renforcer le potentiel des formateurs académiques, des conseillers pédagogiques et maîtres formateurs et il faut aussi considérer le temps dont les personnels vont avoir besoin pour mener ce travail de réflexion sur leurs pratiques.

Examiner la répartition des moyens pour la rentrée prochaine ce n'est donc pas pour nous qu'une question quantitative mais bien un enjeu stratégique pour l'orientation du système éducatif, à la fois pour la qualité du service rendu à la population, mais aussi pour la qualité des conditions d'exercice de tous nos collègues.

C'est dans cet esprit que nous vous demandons, Madame le Directeur académique, dans le cadre de la réforme du collège, de dégager du temps, dès cette année 2016-2017 pour que les équipes, dans chaque établissement, puissent dresser le bilan de ce qui a été accompli.

Le temps est vraiment ce qui manque pour les équipes. Et la mise en œuvre du livret scolaire unique numérique, dans les écoles comme dans les collèges, est chronophage, inutilement compliquée et l'outil est partiellement inadapté. Il faut refondre cet outil ! Les collègues, enseignants principalement, mais aussi équipes de direction, perdent leur temps en transferts de notes, en clics fastidieux pendant des heures, sans que le sens de ces tâches harassantes soit toujours apparent. Faire et refaire, un véritable travail de Pénélope, qui est bien réel, celui-là ! C'est autant de temps en moins pour monter des projets et repenser les cours, les EPI, l'AP, alors qu'il faut le faire pour tous les niveaux. C'est autant de bonne volonté constructive qui se noie dans l'acrimonie.

Et l'absence de communication sur les modalités d'accès des parents au nouveau livret scolaire nous semble incompréhensible et incohérente au regard d'un Etat soucieux de la protection de l'environnement (version papier du livret…).

Bref, nous l'avons déjà dit, mais répétons-le : cette mise en place au pas de charge est le meilleur moyen de faire échouer cette réforme.

Pour en venir plus précisément aux documents que nous allons examiner aujourd'hui, nous n'y retrouvons pas les axes priorités académiques tels qu'ils sont en cours de validation dans le nouveau projet académique (parcours de réussite des élèves ; climat scolaire ; équité et solidarité), mais les deux priorités précédentes, à savoir les langues et l'Education prioritaire. Alors, se pose la question de la date de l'application effective de ce nouveau projet, en termes de moyens. D'autant plus que nous ne pouvons que constater le manque d'enseignants pour des supports de classes bilingues toujours en nombre croissant.

Dernier point. Pour la rentrée 2017, si l'on examine de près la déclinaison bas-rhinoise des priorités académiques dans le second degré, on lit que l'ensemble des moyens consacrés aux collèges en Education prioritaire et aux lycées en difficulté dépassent maintenant la politique des langues. C'est une bonne nouvelle … à la condition d'oublier que l'École européenne reste, avec un H/E de 1,68, le second REP+ de notre département après le collège Solignac.

Sgen-CFDT Alsace
1 rue de Provence 68090 Mulhouse cedex – tél : 03 89 31 86 66 – email : 68@sgen.cfdt.fr
305 avenue de Colmar 67000 Strasbourg – tél : 03 88 79 87 77 – email : 67@sgen.cfdt.fr
Sgen-alsace.org